



# A QUAND LE DÉGEL DES RECRUTEMENTS POUR NE PAS GELER LE DÉVELOPPEMENT DE LBP ?

OCTOBRE 2023



**Nous avons demandé à avoir une visibilité quant au nombre de postes gelés et sur la durée de ce gel mais aucun retour n'a été fait.**

En effet, **on nous répond** que le plan d'économies réalisé grâce au gel des recrutements :

- **N'a pas d'impact** sur votre charge de travail...
- **Ne modifie pas les ambitions** stratégiques de LBP... (projets, volumes d'activités)
- **Ne génère pas** de situations inévitables entre directions...
- **Voire qu'il n'y a pas** de gel de mobilité interne...

Au vu de nos visites sur le terrain et de vos retours, nous ne partageons pas cette vision.

En effet, dès l'origine, la CGT avait questionné ce **plan d'économie/gel des recrutements** dans le sens où ça allait nous « enfoncer » encore plus plutôt que de nous aider.

Même si un plan d'économies peut s'entendre, l'effectuer sur le dos de la santé des salariés n'est pas responsable, lesquels salariés font face à des injonctions contradictoires :

faire plus de chiffre avec moins de moyens et des offres de moins en moins accessibles au plus grand nombre car non concurrentielles.

Face à cela, merci de continuer à nous remonter vos situations dans vos directions.

**Une alerte** sera également portée en conseil de surveillance de LBP ainsi qu'en conseil d'administration de La Poste.

CONTACTS ! ■

[cgt-fapt.lbp@labanquepostale.fr](mailto:cgt-fapt.lbp@labanquepostale.fr)

Marc ALPHONSE